

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE662

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 18

A la deuxième phrase de l'alinéa 25, substituer aux mots :

« Quand il s'agit d »,

les mots :

« pour les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.